

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DE
PA
RT
EM
EN
T

de la commune de MONTREAL DU GERS

GE
RS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 22 décembre 2015

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille quinze-----

et le 22 décembre

Date
de
convoc
ation

16/12/2015

Dat
e
d'af
fich
age
16/12/2015

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève, FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LABEYRIE Nicolas, Mmes PEDRO Amandine, MONDIN-SEAILLES Christiane, PLOQUIN Cécile, DAL BEN Carine.

Excusée : Mme DESPAX Nelly.

Absents : MM. CASTAY Jean-Marc, CABANNES Pierre

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Travaux en régie

Monsieur le Maire présente aux conseillers les travaux en régie effectués par les agents du service technique.

Les travaux en régie doivent :

- être réalisés par des agents communaux et non par une entreprise
- avoir un caractère durable

Le reversement de ces travaux réalisés en régie permet d'éviter que les résultats de fonctionnement de l'exercice ne soient grevés de charge d'investissement. Une opération d'ordre budgétaire est nécessaire.

Le Conseil Municipal est invité à :

*autoriser le reversement en section d'investissement des travaux réalisés en régie au cours de l'exercice, en prévoyant l'inscription des crédits budgétaires permettant ce reversement.

Section de Fonctionnement

| Article | Intitulé | Dépenses | Recettes |
|---------|--|------------|------------|
| 722 | Travaux en régie-immobilisations corporelles | | 6 487.08 € |
| 023 | Virement de la section d'investissement | 6 487.08 € | |
| | Total | 6 487.08 € | 6 487.08 € |

Section d'Investissement

| Article | Intitulé | Dépenses | Recettes |
|---------|--|------------|------------|
| 021 | Virement de la section de fonctionnement | | 6 487.08 € |
| 2132 | Création WC Public (Résidence Charles de Gaulle) | 6 487.08 € | |
| | Total | 6 487.08 € | 6 487.08 € |

Le montant indiqué de 6 487.08 € correspond à la reprise :

- des dépenses constatées en comptabilité de fournitures réalisées au cours de l'exercice qui répondent aux conditions citées ci-dessus
- des heures de main d'œuvre consacrées à la réalisation des travaux en régie par les agents des services techniques

Coût main d'œuvre : 20.27 €/heure

| Opération | Montant fournitures | Coût personnel | Total |
|--|---------------------|----------------|----------|
| Création WC public (Résidence Charles de Gaulle) | 3 412.72 € | 3 074.36 € | 6 487.08 |
| TOTAUX | 3 412.72 € | 3 074.36 € | 6 487.08 |

Un état des travaux réalisés en régie sera transmis au comptable pour son contrôle.

Fait à MONTREAL le 22 décembre 2015.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.